FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 06-mars-2019 **Numéro de révision** 6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit
Nom du produit BRUTE II

Autres moyens d'identification
Code du produit 119251
N° ID/ONU 1824
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Agent nettoyant.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant
Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur
Rochester Midland Canada Corporation
143 Mills Road
Ajax, ON L1S 2H2
Canada
905-619-6738

Numéro d'appel d'urgence
téléphone d'urgence INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)
Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

DANGER

Mentions de danger
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Aspect Clair, Brun **État physique** Liquide **Odeur** doux

Conseils de prudence - Prévention
Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Aucun renseignement disponible
Autres informations
• Peut être nocif en cas contact avec la peau
• Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
• Nocif pour les organismes aquatiques.
Toxicité aiguë inconnue 3.6 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Sodium Hydroxide	1310-73-2	15 - 40	*
Potassium hydroxide	1310-58-3	1 - 5	*
Alkyl Polyglycoside	68515-73-1	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique
Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
MATIÈRES CORROSIVES. Éviter l'exposition au brouillard et les éclaboussures. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire DANGER. LIQUIDE CORROSIF. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas réutiliser le contenant. Lisez et suivez les instructions sur l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Le contact avec des acides. Éviter tout contact avec l'aluminium, le zinc, d'autres métaux mous ou des métaux galvanisés.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Sodium Hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m³	(vacated) Ceiling: 2 mg/m³ TWA: 2 mg/m³	10 mg/m³
Potassium hydroxide 1310-58-3	Ceiling: 2 mg/m³	(vacated) Ceiling: 2 mg/m³	-

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Ventilation mécanique et / ou local général que nécessaire pour respecter les limites d'exposition si la brume dans l'air. Équipements résistant à la corrosion recommandé. Douches. Douches oculaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes et un écran facial sont recommandés pour minimiser le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE Utilisez approuvé NIOSH Protection respiratoire en cas TLV / PEL dépassée ou si la surexposition est probable.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Clair, Brun
Couleur Brun
Odeur doux
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	> 13	
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	

Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	1.44 - 1.46
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	0
Densité	12.11 lbs/gal (1.45 kg/l)
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER
Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles
Le contact avec des acides. Éviter tout contact avec l'aluminium, le zinc, d'autres métaux mous ou des métaux galvanisés.

Produits de décomposition dangereux
Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Inhalation	Provoque des brûlures.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures. Peut être nocif en cas contact avec la peau.
Ingestion	Provoque des brûlures.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Hydroxide	-	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-

1310-73-2			
Potassium hydroxide 1310-58-3	= 214 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 3.6 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 11111 mg/kg
ETAmél (cutané) 3600 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

8.1 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Sodium Hydroxide 1310-73-2	-	45.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

COMPOSITION DU PRODUIT	Coefficient de partage
Potassium hydroxide 1310-58-3	0.83

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS

N° ID/ONU	1824
Nom officiel d'expédition	Solution d'hydroxyde de sodium
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	1 litre (0,26 gallons) et moins peuvent être classées comme LTD. QTY.

TMD

N° ID/ONU	1824
Nom officiel d'expédition	Solution d'hydroxyde de sodium
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Désignation	1 litre (0,26 gallons) et moins peuvent être classées comme LTD. QTY.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Ne est pas conforme
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA
Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

COMPOSITION DU PRODUIT	Quantités à déclarer de substances dangereuses	États-Unis - CERCLA / SARA - Section 302 substances extrêmement dangereuses TPQs
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000	
Potassium hydroxide 1310-58-3	1000	

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1706	Listed	Listed
Potassium hydroxide 1310-58-3	1571	Listed	Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine
Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA
Risques pour la santé 2
Inflammabilité 0
Instabilité 1
Propriétés physiques et chimiques ALKALI
HMIS
Risques pour la santé 3
Inflammabilité 0
Dangers physiques 1
Protection individuelle ré

Préparée par EH & S DÉPARTEMENT
Date de révision 06-mars-2019
Note de révision
Révisions mineures pour la conformité du SGH au Canada. Modification de la recommandation relative à l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

Avis de non-responsabilité
Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***** FIN DE FDS *****